



## INFO MENSUELLE DES ELU(E)S AU CSE-I2S DU SYNDICAT AUTONOME & INDEPENDANT S3i

### Retour sur le CSE de Décembre 2022

La direction n'a pas été très verbeuse sur les données économiques de la société car en « quiet period », elle ne peut communiquer (même au CSE et malgré un devoir de confidentialité) sur les éléments donnés.

Tout ce qu'elle a pu nous dire ce sont les éléments suivants :

- Effectifs de 1975 personnes (hors EVA BSSI).
- Taux d'intercontrat : pas de changement.
- Concernant la sobriété énergétique, les élus ont fait remonter à la direction que certains bâtiments avaient des éclairages allumés la nuit. Nous avons par contre pu constater que, sur certains sites, les consignes pour avoir 19° étaient largement non respectées : 24° sur certains sites, 21 pour d'autres. 😡
- Pas de réorganisation I2S pour 2023.
- Une information consultation sur le projet de réaménagement du site de Lille a été portée à l'ordre du jour. La CSSCT sera consultée sur ce sujet avant que le CSE soit définitivement consulté. Nous regrettons que les Représentants de Proximité de Lille n'aient eu qu'une très infime et parcellaire information.

Une enquête, avec la collaboration d'un cabinet spécialisé sur les Risques PsychoSociaux, va être diligentée avec l'envoi d'un questionnaire à l'intention de tous les salariés I2S en Mars Avril 2023. Tenez vous prêt et répondez à cette enquête pour remonter les risques PsychoSociaux dans l'entreprise auxquels vous pouvez être confrontés.

## Votre voix sera importante !!!!

- Un bilan de la vérification sur le respect de la règle du repos hebdomadaire est en cours de réalisation par la Direction. Selon AVENIR, dans leur communication de Décembre 2022 : Une régularisation devait être faite. Certes, la Direction a décidé de procéder à cette vérification. Mais ne vendons pas la peau de l'ours... Comme à leur habitude, la direction étudie et n'a pas encore régularisé cette pseudo-situation.
- PTA : des améliorations sont envisagées dans la Roadmap 2023 concernant la prise en compte de la saisie d'un ½ CP pour les salariés en équipe. C'est une demande S3i remontée par une de nos DS. Nous attendons avec impatience cette évolution qui sera un vrai plus pour les salariés notamment sur Roanne.
- Traveldoo : L'outil a été indisponible au moins pendant 3 semaines car des modifications devaient être apportées suite à des évolutions dépendant par exemple des accords en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> Janvier.
- GPTW : des résultats seront présentés en CSE au mois de Février. S3i reviendra vers vous dès que nous aurons l'information.
- Retour CRH, promotions/augmentations : trop tôt pour avoir des informations au niveau national.
- Astreinte : les nouveaux barèmes sont intégrés dans le formulaire Excel.
- PTA et forfait Mobilité durable : l'option est possible suite aux accords mais vous n'êtes pas obligés de cocher la croix pour valider PTA chaque mois.

### Activités Sociales

Cette année, si particulière, est la dernière pour votre CSE sur la mandature 2019/2023. Des élections à l'automne 2023 vont être réalisées et constitueront votre nouveau CSE pour les prochaines années. Ainsi et afin que le CSE ne soit pas dans une situation de trésorerie négative, des arbitrages ont été faits sur les activités ASC prévues jusqu'à la fin de l'année. Ainsi la décision a été prise de ne pas avoir de voyage balnéaire prévu à ce jour, tout comme l'abandon des Arbres de Noël jugé trop risqué face à un renouvellement du CSE, ....

En revanche, la subvention billetterie de 150€ est maintenue et déjà active.

Faudrait arrêter de me lancer des bras de fer pour tout et n'importe quoi !!



Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.S3i-france.com>

Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.S3i-france.com/nous-contacter>  
Pour nous contacter : [contact@S3i-france.com](mailto:contact@S3i-france.com)

Et encore et toujours les perturbations et les bagarres incessantes d'AVENIR qui s'occupent plus de leurs nombrils que des salariés. Leur maître mot : « la joute permanente avec la direction » et le CSE qui **doit être une boucherie.**